

Diffuser les instruments de recherche





Introduction

Pourquoi un dossier sur les instruments de recherche et leur diffusion?

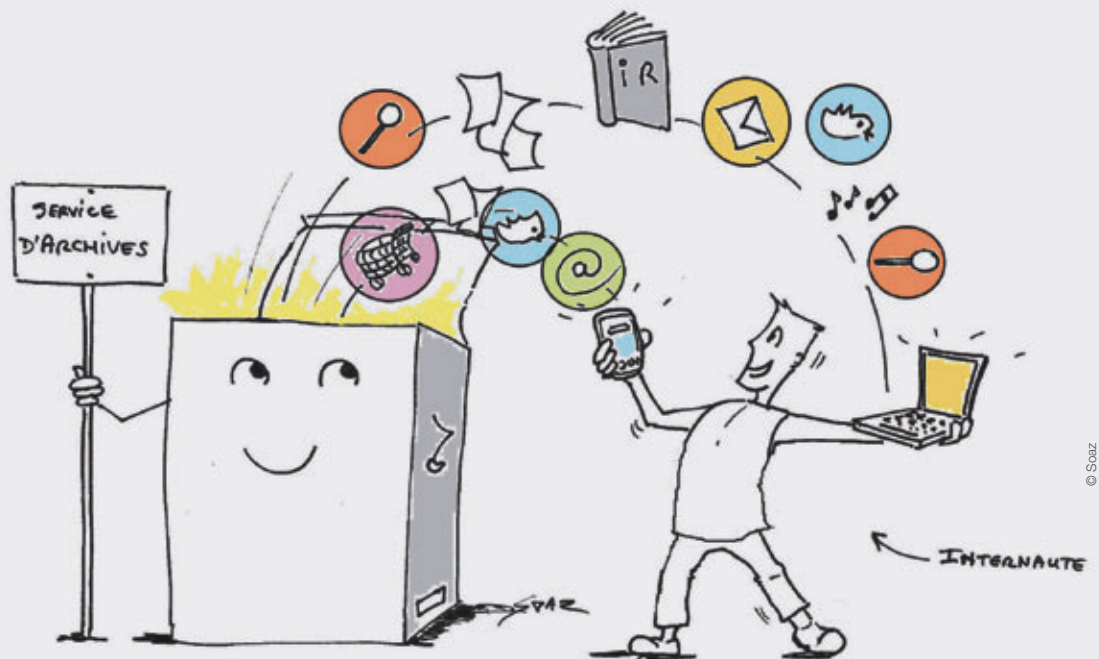
Parce que c'est un des sujets de préoccupation actuels de toute la communauté archivistique.

Nos contenus sont riches, très riches, mais aussi relativement complexes à l'aune des pratiques de consultation sur Internet. Le travail de médiation, au sens premier du terme, constitue donc un enjeu important, notamment avec l'apparition de nouveaux paramètres à prendre en compte : le web sémantique, l'intégration dans les portails intégrateurs...

Ainsi, bien décrire les archives est une chose, mais partager ces données avec le plus grand nombre en est une autre, et c'est sous cet angle que nous vous proposons d'aborder le sujet dans ce numéro.

Au sommaire, des articles qui permettent de faire un point d'étape sur les travaux engagés depuis plusieurs mois par la section des archivistes départementaux autour de cette question : premier bilan de notre grande enquête, focus sur des sujets abordés lors des RASAD de Lyon en février dernier et quelques perspectives à venir.

Très bonne navigation dans ce nouveau dossier !



Une enquête sur la mise en ligne des instruments de recherche

Pendant dix-huit mois environ, les membres du bureau de la section des archivistes départementaux se sont investis dans une enquête approfondie sur la mise en ligne des instruments de recherche sur les sites Internet des Archives départementales. Cette étude, qui se voulait la plus complète possible, a pris en compte à la fois l'offre proposée par les archivistes, les retours des utilisateurs, ainsi que les avis des principaux éditeurs de logiciels professionnels.



Atelier réalisé dans le cadre de l'enquête, le 13 novembre 2019 aux Archives départementales de la Marne

© Archives départementales de la Marne

Une enquête en plusieurs étapes

Les membres du bureau (aidés de deux collègues des Archives départementales de la Marne) se sont dans un premier temps lancés, entre décembre 2018 et février 2019, dans une analyse systématique des cent sites d'Archives départementales et ont passé au crible l'ergonomie de la navigation pour accéder aux instruments de recherche, les différentes possibilités d'interrogation (formulaires, cadre de classement, etc.) et d'affichage des résultats, ainsi que les aides en ligne destinées aux internautes. Dans un deuxième temps, à l'automne 2019, ce sont les utilisateurs qui ont été sollicités : par le biais d'un sondage en ligne relayé par *La Revue française de généalogie*¹ et aussi dans le

cadre d'ateliers organisés dans des services volontaires. Au total, environ 1 400 personnes, qui fréquentent occasionnellement ou souvent nos salles de lecture (à 69 %) et qui consultent régulièrement nos sites Internet pour leurs recherches (à

92,6 %), ont spontanément répondu à l'enquête. De plus, douze Archives départementales ont accepté d'accueillir un panel de lecteurs, recrutés par leurs soins, pour leur faire tester diverses fonctionnalités de recherche et d'affichage des réponses. Cent dix personnes (y compris des archivistes), représentatives de notre public, ont dû individuellement et en présence des collègues, en une heure et demie maximum, effectuer des recherches précises et encadrées sur six sites d'Archives départementales et sur Google : recherches sur l'histoire d'une commune, sur un thème (les tramways, la reconstruction), sur l'inventaire d'une sous-

série ou d'un fonds d'archives. Le « test » était suivi d'une discussion collective et informelle. Cette expérience, une première, a été très riche d'enseignements, au point d'ébranler certaines de nos certitudes quant aux attentes des internautes, et surtout à la manière dont ils appréhendent nos sites.

Enfin, l'enquête a été complétée par des interviews d'éditeurs de nos sites Internet. Deux d'entre eux, Naoned et V-Technologies, ont répondu à notre sollicitation et nous ont envoyé leurs réponses sous forme de courtes vidéos qui ont été diffusées lors des Rencontres annuelles de la section des archivistes départementaux (RASAD).

Tout ce travail de longue haleine, mené « avec les moyens du bord » et grâce à l'énergie des collègues impliqués, nous a fourni beaucoup d'informations sur les internautes, leurs besoins et la façon dont ils naviguent sur nos sites, ainsi que sur les modes d'accès à la recherche, l'affichage des résultats et les aides aux chercheurs que nous proposons. Les résultats ont été présentés aux RASAD et seront synthétisés sous la forme d'un guide des bonnes pratiques mis à disposition des adhérents de l'association.

Chercher en ligne, une aventure...

Sans surprise, l'étude et les ateliers ont confirmé l'hétérogénéité de notre public, dans sa pratique du web et dans ses thématiques de recherches. Les « testeurs » ont cependant rencontré les mêmes types de difficultés : des modes de navigation différents d'un site à l'autre ; un vocabulaire utilisé qui est trop professionnel et les déroutent (« inventaire », « répertoire », « instrument de recherche », « état des fonds », « cadre de classement ») ; des problèmes pour appréhender le contenu du site et savoir quels inventaires ne sont pas disponibles en ligne ou pour faire le lien entre la forme imprimée, consultable en salle de lecture, et la forme dématérialisée d'un même instrument de recherche ; une méconnaissance des règles de classement et de description des documents, avec plusieurs niveaux d'information. En bref, les chercheurs ne sont pas des archivistes et ils ne connaissent pas, ou mal, nos pratiques professionnelles. Lors des ateliers, une majorité de personnes a éprouvé des difficultés (de 52 % à 87 % selon les questions).

La recherche qui leur a semblé la plus facile était celle à effectuer sur Google, qui devait ensuite les mener sur le site FranceArchives, qui reste massivement inconnu (y compris des archivistes !) alors que les participants souhaiteraient que soit créé un portail national pour faciliter leurs recherches...

Nos sites proposent plusieurs moyens de consulter des inventaires, pour satisfaire les différentes attentes du public. Sur 30 % d'entre eux environ il y a un, et un

« Cette expérience, une première, a été très riche d'enseignements, au point d'ébranler certaines de nos certitudes quant aux attentes des internautes, et surtout à la manière dont ils appréhendent nos sites. »

1. Voir l'article « Archivistes et généalogistes : un écosystème à valoriser », page 22 de ce numéro.

... / ...

seul, formulaire en page d'accueil, qui est un formulaire de recherche simple. Selon les cas, et ce n'est pas toujours explicite, il dirige à la fois vers les contenus éditoriaux et les bases de données et inventaires, ou vers l'un des deux seulement. Il est vivement conseillé de porter attention à la lisibilité de la page d'accueil, la charte graphique et une abondance de menus ou d'illustrations pouvant nuire à la visibilité de ce formulaire, qui se présente généralement sous la forme d'une case blanche, accompagnée d'un pictogramme ou de termes tels que « faire une recherche », « vous cherchez », etc.

C'est aussi sur la page d'accueil que se trouvent les menus donnant accès aux recherches. Nous avons dénombré plus de soixante-dix variantes dans les dénominations utilisées : les variations sur « chercher », « rechercher », « recherche », « moteur de recherche », « recherche globale » sont les plus courantes, mais on trouve aussi « archives en ligne », « archives numérisées », « ressources numérisées », « ensemble des fonds », « état des fonds », « rechercher dans nos fonds », « interroger les inventaires », « inventaires d'archives », etc. Parfois, plusieurs de ces termes sont présents sur la même page. De quoi dérouter plus d'un internaute !

En moyenne, il ne faut que trois à cinq clics depuis la page d'accueil pour atteindre l'introduction d'un instrument de recherche, et un site sur deux propose

plusieurs moyens d'accès (cadre de classement, formulaire de recherche simple ou avancée, par exemple). La quasi-totalité des sites dispose de formulaires de recherche (formulaires spécialisés, recherche simple ou avancée, recherche guidée par choix successifs ou filtres), interrogeant les archives numérisées et/ou les inventaires. Sur tous les sites, on trouve des formulaires de recherche.

Les formulaires de recherche simple sont davantage présents que les formulaires de recherche avancée. Les recherches transversales, quoique répandues, ne sont pas si évidentes que cela à mettre en œuvre, car elles dépendent des possibilités du logiciel utilisé et de l'homogénéité des formats des inventaires. L'internaute a également du mal à savoir quelle quantité d'instruments de recherche il va interroger, à la différence des formulaires spécialisés, portant sur des thématiques ou des fonds bien précis (état civil, recensements de population, archives de la Grande Guerre, etc.).

Sur les deux tiers des sites, il est possible aussi de faire une recherche par le cadre de classement : dans 30 % des cas environ, une présentation thématique, ou par fonctions administratives par exemple, a été préférée à la liste alphabétique des séries, et ceci sans doute pour ne pas effrayer les béotiens, ignorants de la science archivistique. Mais nous avons vu, lors des ateliers, des étudiants incapables de trouver le répertoire d'une série, car la présentation arborescente des collections s'intitulait « état des fonds » et n'indiquait pas les lettres des séries, ce qui ne correspondait pas à ce qu'ils avaient appris et pratiqué en salle de lecture. À vouloir trop bien faire...

On peut signaler qu'un tiers des sites permettent une recherche cartographique, qui interroge généralement plusieurs instruments de recherche (toutes les sources en ligne liées à une commune, par exemple).

Optimiser les réponses

Nous nous sommes aussi intéressés à l'affichage des résultats : liste de réponses triées par pertinence ou dans l'ordre alphabétique des cotes, présentation arborescente ou vignettes (mosaïque). L'internaute peut avoir la possibilité de choisir lui-même l'affichage qu'il préfère. Les « testeurs » ont marqué une préférence pour des présentations claires (parfois les termes recherchés apparaissent en surbrillance) et structurées, aux dépens de listes interminables (dans 85 % des cas, le nombre de résultats par page n'est pas paramétrable). Ils souhaitent également une navigation fluide, notamment la possibilité de retourner aisément à une liste de résultats ou à une autre page du site.

Les notices descriptives sont très majoritairement contextualisées et permettent de remonter vers un niveau de description supérieur, au moyen par exemple d'un fil d'Ariane. Malheureusement, les chercheurs connaissent mal l'ISAD(G) : n'ayant pas conscience de notre description à plusieurs niveaux, ils ne pensent pas à cliquer sur le fil d'Ariane, ni même sur l'analyse ou sur le pictogramme pour accéder à une notice détaillée. Ils se contentent de l'information



Page consacrée aux fiches méthodologiques sur le site Internet des Archives départementales du Bas-Rhin (copie d'écran : 14 mai 2020)

© Archives départementales du Bas-Rhin

qui s'affiche en premier lieu et qui peut être parfois très incomplète. Lorsqu'ils consultent la description générale d'un fonds, ils butent sur des termes et concepts professionnels : « article », « contexte », « fonds », « métrage linéaire », etc.

Certaines fonctionnalités sont encore majoritairement absentes de nos sites, le tri par facettes et les permaliens des notices par exemple.

Nous connaissons bien les écueils de la recherche dans les archives et avons anticipé certaines difficultés des internautes en mettant à leur disposition différentes sortes d'aides. Les plus répandues, et de loin, sont les fiches méthodologiques, sur des fonds précis (cadastre, enregistrement, etc.) ou pour des typologies de recherches (une personne, un lieu, un bâtiment, etc.). Elles sont peu différentes, dans la forme, de celles que nous avons l'habitude de rédiger pour nos salles de lecture. Les tutoriels et les foires aux questions, qui correspondent plus aux standards du web, sont plus

rare, les premiers nécessitant des moyens techniques spécifiques. Un seul site propose des rendez-vous en visioconférence avec un archiviste, pourtant le public ne sollicite pas ce service. Cela n'est pas très étonnant si l'on considère que 44 % seulement des personnes, lors des ateliers, ont déclaré recourir aux aides en ligne en cas de difficultés. Les lecteurs de *La Revue française de généalogie* ayant répondu à notre sondage accordent moins d'importance, sur nos sites, à l'exis-

tence d'une aide en ligne et à sa facilité d'accès qu'à la possibilité d'utiliser des filtres dans les résultats des recherches. Peut-être les internautes préfèrent-ils adresser leurs questions à des forums, ou nous les envoyer par courriel.

En guise de bilan (provisoire)

Et si nos efforts de pédagogie et de vulgarisation ne se limitaient pas à ces rubriques méthodologiques ? Nous disons souvent à nos lecteurs que l'uniformité de nos normes de description et l'existence d'un cadre de classement unique pour les Archives départementales doivent faciliter leurs recherches lorsqu'ils fréquentent plusieurs services. Et, paradoxalement, nos sites Internet ne reflètent pas du tout cette homogénéité, chacun semblant vouloir se démarquer du voisin. L'enquête nous a bien montré qu'il était temps de demander leur avis aux principaux intéressés, les internautes, et de les associer plus étroitement à la conception de nos sites, en leur faisant tester certaines fonctionnalités. Et pourquoi ne pas envisager également d'harmoniser le vocabulaire utilisé, notamment pour la dénomination des rubriques, afin d'être compris de tous ? On pourrait certainement y travailler au sein de notre association.



Isabelle Homer

Membre du bureau de la section des archivistes départementaux

« Certaines fonctionnalités sont encore majoritairement absentes de nos sites, le tri par facettes et les permaliens des notices par exemple. »



Page d'accueil du site Internet des Archives départementales du Maine-et-Loire (copie d'écran : 14 mai 2020)

© Archives départementales du Maine-et-Loire

Atelier pratique dans le Morbihan : un échange fructueux



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site des Archives départementales du Morbihan [archives.morbihan.fr].

Les Archives départementales du Morbihan font partie des services qui ont accepté d'organiser un atelier dans le cadre de l'enquête sur la mise en ligne des instruments de recherche.

Bénédicte Piveteau, cheffe de pôle communication et diffusion numérique, en tire un bilan très positif : « Les testeurs, quel que soit leur profil, se sont volontiers prêtés au jeu et ont été très volontaires. Nous avons essayé de constituer un panel très large, en âge – de 23 à 79 ans – mais aussi selon les motivations (généalogistes ou historiens) et l'expérience (habitués des archives, primoliseurs et même non-lecteurs). Leur façon d'appréhender les sites Internet était très différente selon leur profil ». Le constat, cependant, est unanime : tous regrettent que chaque site ait sa propre logique et le manque d'homogénéité.

La recherche à partir des moteurs de recherche est celle qui prédomine dans la culture des internautes, qui n'accèdent bien souvent aux résultats des sites d'archives que s'ils apparaissent dans les résultats des moteurs. Enfin, les utilisateurs plébiscitent la simplicité, et notamment la possibilité de s'affranchir du cadre de classement, si difficile à appréhender pour eux.

Pour enrichir la démarche, les archivistes du Morbihan avaient proposé quelques questions supplémentaires, axées sur leur propre site Internet. Les résultats obtenus ont achevé de convaincre toute l'équipe de l'intérêt qu'il y a à faire évoluer le site sur certains aspects. Un deuxième atelier, interne aux Archives, n'a fait que renforcer ce constat désormais partagé. Parmi les projets immédiats : la rédaction d'un tutoriel sur l'utilisation du moteur de recherche interne, la mise en place d'une alternative au cadre de classement et une approche plus pragmatique.

En conclusion, louons la sagesse des lecteurs : « Même lorsque la recherche s'avère complexe ou pleine de chausse-trappes, ils font preuve de beaucoup de ténacité et de persévérance pour obtenir l'information qu'ils recherchent », constate Bénédicte Piveteau, amusée et admirative.



Lydiane Gueit-Montchal

Présidente de la section des archivistes départementaux

Archivistes et généalogistes : un écosystème à valoriser

De même que les archivistes ne peuvent pas construire des outils « hors-sol », les généalogistes ne doivent pas se comporter en simples « consommateurs ». Il est important que les deux univers collaborent et qu'ils ne se contentent plus de cohabiter. L'organisation d'une consultation des chercheurs permet aux archivistes de vérifier que les instruments de recherche qu'ils construisent sont reçus et utilisés dans l'objectif pour lequel ils ont été conçus. Pour les généalogistes, répondre à une telle sollicitation, c'est participer à l'amélioration de la diffusion du savoir auprès des publics les plus divers possible.



Pierre-Valéry Archassal

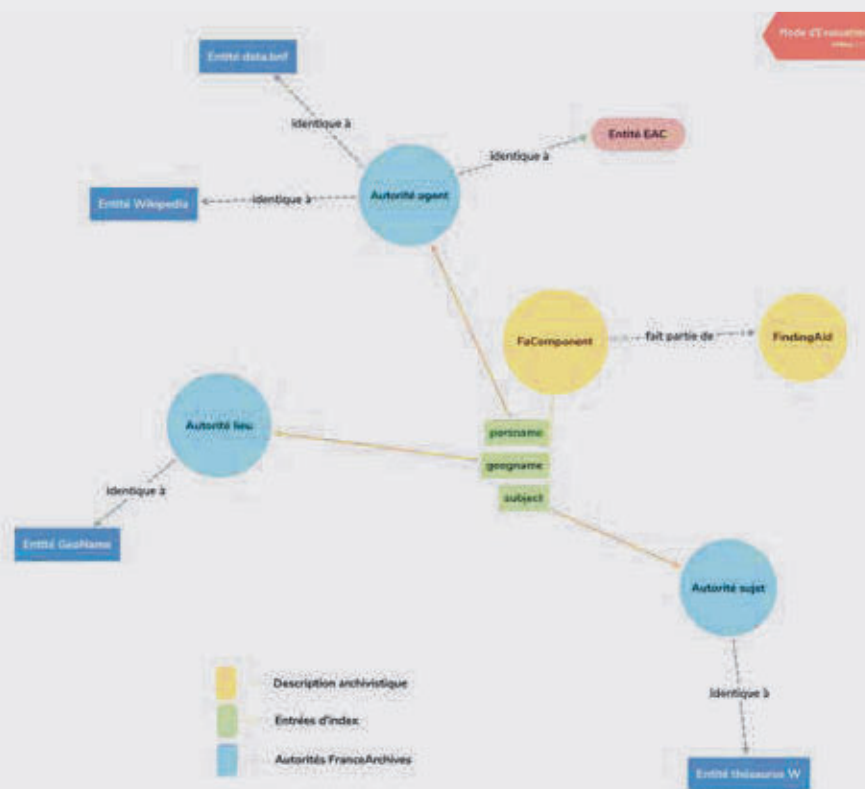
Membre de la rédaction de *La Revue française de généalogie*

FranceArchives : portail agrégateur et laboratoire de la qualité des données archivistiques sur le web

Les internautes attendent de portails agrégateurs comme FranceArchives (50 000 inventaires et plus de 10 millions de descriptions) ou Archives Portal Europe (près de 280 millions de descriptions) qu'ils mettent à disposition un immense réservoir de données, si possible numérisées et accessibles en ligne.

Par ailleurs, du fait de la complexité inhérente à la recherche dans les archives, ils souhaitent un accompagnement plus ou moins important qui conduise à d'heureuses trouvailles, comme en témoigne une enquête qualité sur FranceArchives réalisée en avril 2020 par la société Opinion Way auprès d'utilisateurs aux profils très différents, allant de l'archiviste au flâneur amateur de patrimoines en passant par l'étudiant ou le généalogiste. Pour offrir un accès fédéré au riche patrimoine archivistique français, FranceArchives agrège des instruments de recherche de tout type et de tout format. Cependant, pour garantir un service public de qualité face au défi que représente l'hétérogénéité des données ainsi rassemblées, l'équipe du portail profite des opportunités du web 3.0 pour les mettre en cohérence, présenter d'autres modes d'accès et de visualisation et, *in fine*, proposer des données enrichies à la réutilisation. La machine qui doit servir de médiation vers l'utilisateur final ne comprend que des données structurées. Si FranceArchives accepte des inventaires en simple PDF texte, les instruments de recherche en XML-EAD sont naturellement mieux valorisables et valorisés : les index sont extraits pour en faire des entités harmonisées, alignées vers des référentiels externes et enrichies. Cette translation du modèle linéaire des inventaires en XML-EAD vers un modèle de données éclaté permet de créer des relations sémantisées entre les entités. Cette modélisation entités-relations constitue par ailleurs l'amorce d'une évolution du portail vers le modèle *Records in Contexts* (RiC), l'ontologie Ric-O issue du modèle conceptuel entités-relations RiC-CM étant, pour rappel, utilisable sur des notices EAD et EAC-CPF.

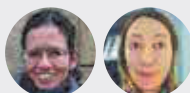
Plus les instruments de recherche sont dotés d'identifiants Ark et sont bien structurés, avec des descriptions fiables et de l'indexation riche, mieux ils peuvent être valorisés sur FranceArchives ou d'autres portails. Il est ainsi aujourd'hui déjà possible de proposer une facette sur des producteurs d'archives et une carte des lieux des inventaires. À terme, des guides de recherches pourraient faire ressortir toutes les archives sur un thème grâce à une interrogation pointant sur un terme d'indexation utilisé de manière concertée par tous les services d'archives. Il serait ainsi possible de construire des parcours de recherche accompagnée pour des utilisateurs peu familiers des subtilités de la description archivistique.



À l'heure où les instruments de recherche sont présentés sur différents portails et peuvent même être réutilisés à l'infini, la description archivistique doit être pensée à une échelle qui dépasse celle d'une seule institution, son réservoir de ressources entrant en résonance avec ceux des autres. Pour tirer le meilleur parti de cette richesse, il est nécessaire d'harmoniser les pratiques dans une direction qui permet la valorisation et l'exploitabilité des données archivistiques sur le web. C'est dans cette optique qu'un groupe de travail consacré à l'évolution de la description archivistique s'est constitué au début de l'année. Coordonné par le SIAF, il réunit une vingtaine de représentants de différents services (Archives nationales, départementales et municipales, bibliothèques). Il aura notamment pour objectif de produire un guide d'indexation qui permettra d'accompagner la montée en qualité progressive des données.

Modélisation partielle des instruments de recherche XML-EAD et des entités lieux, agents, sujets sur FranceArchives
© SIAF

Manonmani Restif et Coline Silvestre
SIAF





Atelier lors des RASAD 2020 © Jean-Bernard Moné

Des ateliers prospectifs aux RASAD

Durant les RASAD de février 2020 à Lyon, consacrées à la problématique de diffusion sur Internet de nos instruments de recherche, trois ateliers thématiques étaient organisés pour réfléchir ensemble sur la diffusion de nos contenus. Quels moyens et stratégies mettre en œuvre pour « faire l'article » des inventaires sur le web ? Comment repenser nos pratiques de description et de diffusion ?

Atelier n° 1.

Comment communiquer avec le public autour des instruments de recherche ?

Cet atelier avait pour objectif d'échanger entre professionnels sur les usages des internautes et, enfin, de tirer des pistes de travail susceptibles de constituer le socle d'un « guide de bonnes pratiques ». Il s'est divisé en trois séquences.

Les questions de vocabulaire

Les différentes pistes de travail ont visé à normaliser davantage le vocabulaire employé. Il en ressort que : le terme « instrument de recherche » apparaît simple et compréhensible ; pour le moteur de recherche comme pour l'accès aux inventaires, le terme « rechercher » est préférable aux termes « consulter » ou « archives en ligne » ; pour l'accès aux archives numérisées accessibles en ligne, on retiendra « archives en ligne » par rapport à « archives numérisées ».

Angles morts et aides à la recherche

Notre pratique professionnelle nous conduit à proposer des informations sous forme d'état général des fonds, dans des présentations générales à caractère historique ou archivistique. Mais, à part nous, qui consulte ces documents ? Il convient dès lors d'être

en mesure d'afficher le pourcentage des fonds classés, inventoriés et mis en ligne.

Les outils d'aide à la recherche semblent peu utilisés. Aussi serait-il intéressant de mutualiser les fiches d'aide en ligne, FAQ et autres glossaires disponibles au sein du réseau professionnel.

Visuels et pictogrammes

L'enquête réalisée sur les sites d'archives révèle que les archivistes utilisent peu ce type d'outils, pourtant intuitifs et didactiques. Une grille comprenant dix-huit pictogrammes issus du site des Archives départementales des Hautes-Alpes a permis de réfléchir sur le bon usage de ces symboles, qu'il semblerait judicieux d'harmoniser. Un accord s'est dégagé sur l'intérêt de deux pictogrammes : la loupe pour « rechercher », l'œil pour « consulter des archives en ligne ». Il apparaît toutefois que ces outils ne se suffisent nullement à eux-mêmes dans le cas des sites d'archives, contrairement aux sites marchands.

Atelier n° 2.

Les incontournables d'un site d'Archives départementales

Dans une brève introduction ont été présentés les objectifs de l'atelier : réfléchir, sans aucun jugement de

valeur sur les sites existants, aux outils indispensables dont doit disposer un site d'archives pour faciliter la recherche aux usagers, et plus particulièrement l'accès aux instruments de recherche ; aboutir à des livrables utilisables pour établir un guide des bonnes pratiques. Par sa simplicité d'accès, la recherche transversale (simple et avancée) apparaît comme indispensable à une première approche. Il a été souligné qu'elle permet la découverte des fonds par sérendipité. Mais elle peut aboutir au bruit documentaire en affichant des résultats, disparates, peu pertinents ou difficiles à contextualiser. Il faut donc veiller à la hiérarchisation de ces résultats dont la pertinence dépend d'une indexation de qualité.

Les formulaires spécialisés constituent aussi un autre élément facilitateur pour une recherche ciblée ; ce sont des outils efficaces et adaptés à un public peu familier avec la recherche documentaire. Utiles pour affiner une recherche, ils imposent une démarche forcément réductrice par rapport à la recherche transversale. Il convient donc d'être attentif à la pertinence de chaque formulaire. Il faut aussi veiller à limiter le nombre de champs, à accompagner l'internaute en lui fournissant les explications nécessaires, à l'avertir de la non-exhaustivité des sources proposées et à lui ouvrir d'autres possibilités de recherche. Il ne faut pas non plus perdre de vue la contextualisation des références trouvées, par la présence d'un fil d'Ariane, par exemple.

Dans leur ensemble, les archivistes demeurent très attachés à l'arborescence, particulièrement au cadre de classement, mais reconnaissent que, comme mode de recherche, elle n'est adaptée qu'à un public d'experts et que son intérêt reste peu compris du public. Reflet du mode de fonctionnement des Archives départementales, le cadre de classement, notamment, constitue un accès quasi uniforme, donc rassurant, d'un département à l'autre. Mais la recherche et l'affichage des résultats souffrent souvent d'une présentation austère et peu ergonomique qui rend son exploration fastidieuse. C'est pourquoi tous s'accordent sur le fait que l'arborescence est indispensable, mais qu'elle ne doit pas être le seul mode d'accès. Il faut aussi structurer la présentation de certains types de fonds : la série W ou les archives privées.

Les moyens visuels de recherche (cartes, frises chronologiques) renvoient des archives une image plus moderne. Encore assez rares et originaux dans les possibilités offertes par les fournisseurs de logiciels, ils permettent une première approche facile à appréhender par les internautes, mais qui peut dépasser l'objet ciblé originel en suscitant d'autres recherches croisées sur différents fonds. Ils ont néanmoins quelques inconvénients débouchant sur des points de vigilance.

Les moyens visuels de recherche (cartes, frises chronologiques) renvoient des archives une image plus moderne. Encore assez rares et originaux dans les possibilités offertes par les fournisseurs de logiciels, ils permettent une première approche facile à appréhender par les internautes, mais qui peut dépasser l'objet ciblé originel en suscitant d'autres recherches croisées sur différents fonds. Ils ont néanmoins quelques inconvénients débouchant sur des points de vigilance.

Les moyens visuels de recherche (cartes, frises chronologiques) renvoient des archives une image plus moderne. Encore assez rares et originaux dans les possibilités offertes par les fournisseurs de logiciels, ils permettent une première approche facile à appréhender par les internautes, mais qui peut dépasser l'objet ciblé originel en suscitant d'autres recherches croisées sur différents fonds. Ils ont néanmoins quelques inconvénients débouchant sur des points de vigilance.

Atelier n° 3. Portails et agrégateurs

Un portail de recherche constitue une porte d'entrée ; il permet un échange de données et de métadonnées et renvoie vers des sites de contenus ou vers d'autres portails. L'atelier s'est posé quatre questions à propos de ces outils.

Quels publics viser ?

Chercheurs et publics scientifiques se tourneront volontiers vers des outils en ligne proposant un renvoi vers des sources exploitables, prenant en compte les enjeux historiographiques et faisant le lien avec l'actualité des classements d'archives. Le grand public sera sensible à une approche privilégiant la découverte, des thématiques « attractives » et un discours accessible. Vis-à-vis des publics empêchés ou handicapés, le portail visera un objectif d'accessibilité (contenus, ergonomie du site, affichage).

Quelles données échanger et diffuser ?

D'entrée de jeu, se pose la question de l'interaction avec les archives mises en ligne : un portail de recherche constitue-t-il une fin en soi ou bien faut-il considérer celui-ci comme un point d'entrée vers des banques de ressources ? Quelles que soient les données éditées, il convient que celles-ci soient structurées, normalisées, conformes aux référentiels professionnels et susceptibles d'être lues par n'importe quel outil informatique (interopérabilité des données). Une fois cet ambitieux objectif affiché, faut-il ne communiquer que des instruments de recherche exemplaires, « aux petits oignons » ? Ou s'autorise-t-on à communiquer par le biais d'un portail le plus grand nombre possible d'inventaires, même imparfaits ?

Les conditions de réussite et les freins

La réussite ou l'échec d'un projet de portail de recherche repose tout d'abord sur la fixation d'un cap et d'objectifs. Des facteurs techniques doivent être pris en compte : obsolescence rapide des outils, homogénéité des données, pérennité des liens, qualité du moteur de recherche. L'archiviste tiendra compte également de la distance (physique et culturelle) qui le sépare de son public et saura s'adapter à un interlocuteur virtuel. On travaillera à la bonne visibilité du portail à travers son référencement dans les moteurs de recherche. Les données disponibles par l'intermédiaire du portail seront de qualité, complètes, riches en métadonnées et faisant l'objet d'un moissonnage régulier.

Les partenariats possibles

La réflexion sur l'écosystème des portails d'archives fait ressortir quatre types de partenaires : les partenaires scientifiques et culturels, les partenaires institutionnels, les publics et, enfin, les éventuels financeurs externes. Des partenariats sont également souhaitables avec les milieux éducatif ou associatif de manière à élargir le cercle de diffusion et inscrire le projet dans une logique d'élargissement des publics. Il apparaît que des partenariats peuvent désormais être conduits à l'échelle européenne ou internationale, permettant une approche croisée des fonds d'archives. Les riches réflexions et éléments accumulés pendant les ateliers serviront à construire l'ossature du futur document de bonnes pratiques que la section des archivistes départementaux souhaite établir rapidement.



Joseph Schmauch

Membre du bureau de la section des archivistes départementaux

Avec l'aide d'Anne-Marie Bruleaux et Jean-Bernard Moné

« Quelles que soient les données éditées, il convient que celles-ci soient structurées, normalisées, conformes aux référentiels professionnels et susceptibles d'être lues par n'importe quel outil informatique. »

Un petit tour du côté de l'enseignement

Pour compléter le panorama sur la question des instruments de recherche, nous avons souhaité voir comment la question était abordée aujourd'hui dans le cadre de la formation initiale des futurs archivistes. Petit tour d'horizon destiné à éclairer la pédagogie mise en place pour apprendre aux étudiants (l'art de) la description archivistique.

« La priorité est donnée aux fondamentaux de la description que les étudiants auront à mettre en œuvre durant leur stage. »

Le premier point concerne le meilleur moyen d'assimiler les subtilités de la description : théorique ou pratique ? La pratique occupe une place non négligeable dans l'enseignement, notamment sous la forme d'ateliers de classement et surtout du stage, dont une partie est consacrée à la réalisation d'un classement débouchant sur un instrument de recherche. À l'université de Haute-Alsace par exemple, une attention particulière est portée aux typologies documentaires complexes (documents techniques, documents comptables, etc.) ou spécifiques (archives photographiques, audiovisuelles ou électroniques, par exemple). Rien ne vaut, d'un point de vue pédagogique, la pratique et la confrontation à l'épreuve du classement et de la description des documents

originaux. Dans les différents cas répertoriés, deux niveaux de classement successifs sont proposés : sur un petit fonds en atelier ou en stage court d'abord (vingt-huit heures d'atelier en licence 3 « Archives » à Toulouse 2 Jean-Jaurès ou quatre semaines de stage en master 1 à Angers, par exemple), puis sur un ensemble plus volumineux dans le cadre d'un stage. Certains des ateliers professionnels organisés à Angers portent sur les analyses et la description et comparent les pratiques des différents lieux de stage. Le plus souvent, les cours théoriques consacrés aux normes de description (ISAD(G), ISAAR(CPF)) sont distincts de ceux qui abordent l'encodage et la DTD-EAD.

C'est par le biais de l'encodage que sont évoquées les évolutions en cours, et notamment le modèle *Records in Contexts* (RiC) et toutes ses implications à venir, mais jusqu'à ce jour ces aspects restent encore très prospectifs et essentiellement théoriques. La priorité est donnée aux fondamentaux de la description que les étudiants auront à mettre en œuvre durant leur stage et lors de leur première expérience professionnelle. Cependant, le modèle RiC fera l'objet d'un cours spécifique à partir de la rentrée prochaine à l'université de Haute-Alsace. À Toulouse, les évolutions du métier d'archiviste sont présentées au cours d'ateliers de réflexion en master 1, et la question de la description y est régulièrement abordée, tout comme celle de l'indexation.

Pour l'instant, la description des archives numériques n'est pas réellement intégrée en tant que telle. Là encore, le volume de connaissances théoriques et normatives à acquérir sur les principes de l'archivage électronique est si conséquent que la description, sujet encore en perspective chez les professionnels, est aussi, logiquement, en marge des enseignements. Les ressources audiovisuelles ou les archives orales, en revanche, donnent souvent lieu à des exercices pratiques ou des activités spécifiques en matière de description.

Comme on le souligne à l'université de Bourgogne, dans le cadre du master 2 « Archives des ^{xx}e et ^{xxi}e siècles européens », le rôle des intervenants professionnels extérieurs est important dans les formations pour aborder de façon concrète les problématiques et les pratiques liées à la description, mais aussi à la diffusion des informations. Le master d'Angers propose d'ailleurs une séquence consacrée aux systèmes d'information documentaire, avec une présentation mais aussi une manipulation de différents outils, qui permet d'appréhender ce dernier point de façon concrète.

En formation continue, le CNAM investit fortement le domaine de la description numérique. Un rappel des bases normatives de la description (les quatre normes) permet ensuite un travail important sur l'encodage en XML et une présentation des travaux sur RiC. À l'École nationale des chartes, le master, tourné depuis sa fondation vers le numérique, aborde la description dans cette perspective, via un module consacré à la norme ISAD(G) et son encodage en EAD. Axé sur l'interdisciplinarité et une approche globale du patrimoine, dans laquelle la description selon les normes archivistiques a un rôle à jouer, le projet pédagogique insiste sur certaines notions liées à la description : types de données (alphanumériques, numériques, dates, coordonnées géographiques), enjeux juridiques de la description (données à caractère personnel, protection du secret de la défense nationale) et problématique d'interopérabilité (alignement sur des référentiels externes, dérivation de notices, etc.). Le modèle RiC prendra une place plus importante dans les enseignements dès l'an prochain, dans le cadre d'une refonte des enseignements sur laquelle travaille l'équipe pédagogique du master.

Une chose est sûre : les responsables pédagogiques des formations universitaires sont attentifs aux évolutions à venir et à leur intégration dans le bagage des étudiants. S'il est encore un peu trop tôt pour revoir entièrement les grilles de programmes, les nouvelles approches de la description entrent par petites touches dans le bagage des futurs archivistes, et y prendront bientôt une place significative.



Lydiane Gueit-Montchal

Présidente de la section des archivistes départementaux

Avec Anouchka Vogele et Anne-Marie Bruleaux
Membres du bureau de la section des archivistes départementaux

Merci à :

Thibault Clérice (École nationale des chartes),
Camille Desenclos et David Bourgeois (université de Haute-Alsace),
Bénédicte Grailles (université d'Angers), Thibault Ribba (CNAM),
Isabelle Theiller (université Toulouse 2 Jean-Jaurès)
et Jean Vigreux (université de Bourgogne).

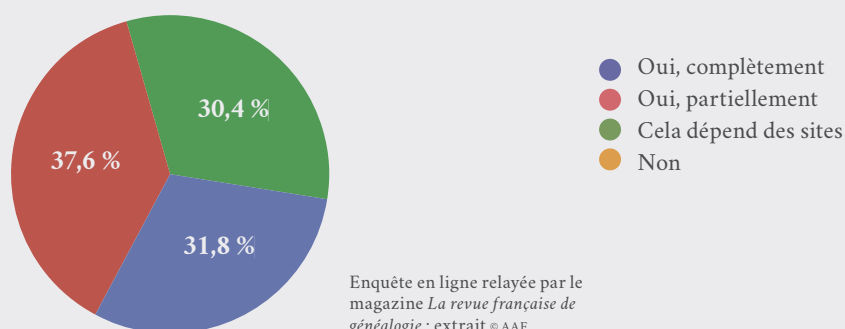


© Wes Hicks

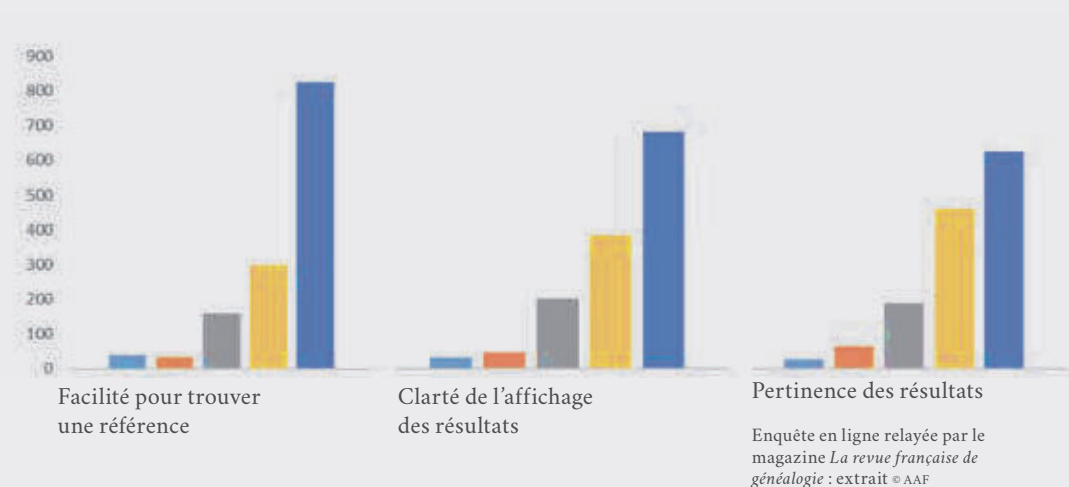
Enquête utilisateurs en ligne

Focus sur deux des questions posées

Ce que vous avez trouvé sur ces sites a-t-il répondu à vos attentes?



Quel degré d'importance accordez-vous aux éléments suivants (de 1 à 5)?



Diffuser les archives sur le web : le rôle des métadonnées

Le moteur de recherche est un automate, dont le fonctionnement repose sur des règles prédéfinies. Contre toute attente, son optimisation requiert peu de compétences informatiques. Aujourd'hui, ces applications proposent de puissants algorithmes qu'il nous suffit de solliciter. En réalité, la clé du succès est entre les mains des archivistes...

Car la performance du moteur réside plutôt dans la qualité des informations avec lesquelles on l'alimente. En observant quelques canons descriptifs dans le système d'information archivistique (SIA), on améliore considérablement l'expérience de l'utilisateur. Voici quelques exemples que vous pourrez adapter selon le contexte.

Complétude

Des descriptions lacunaires rendent les documents totalement invisibles. Si 70 % des fonds ne sont pas indexés sur un thésaurus « matière », il sera difficile de proposer une facette ou un formulaire de recherche avancée.

Typage

Il est crucial de respecter la nature d'une information que l'on souhaite requêter. Pour être exploitée, une date doit être exprimée... au format date (*versus* format texte). De même, une mesure (ex. : importance matérielle) est une valeur numérique, distincte de son unité (ex. : mètre linéaire). De surcroît, dans les instruments de recherche, les documents devraient être signalés par des balises <item>.

Harmonisation

Idéalement, la production d'une information respecte un formalisme défini : graphie, ordre, vocabulaire, etc. Par exemple, il serait impossible de rencontrer simultanément « mètre linéaire » et « ml ». De même, les séquences « Paris – Pierrefitte » et « Pierrefitte – Paris » sont finalement des combinaisons de valeurs élémentaires issues d'une même liste fermée (et non des saisies libres).

Normalisation

L'appariement des descriptions à des référentiels doit être privilégié, car ces derniers articulent les informations en graphes. Et, s'il est parfois nécessaire de concaténer des valeurs, il convient de faciliter une déconcaténation automatisée : en ordonnant les données (et les valeurs vides), puis en adoptant un séparateur neutre et invariant (|). Finalement, rendre les descriptions plus opérationnelles nécessite la plupart du temps de les désambigüiser : une « communicabilité » renvoyant le lecteur à la loi n° 2008-696 révèle un cruel manque d'empathie...

Facettes et opérateurs booléens

Le document est-il librement communicable ? Si non, pourquoi et à quelle échéance le deviendra-t-il ?

Si l'EAD ou l'outil de rédaction du SIA se révélaient inappropriés, l'archiviste aurait néanmoins la possibilité de produire une information normalisée dans un tableau de suivi, à l'extérieur des instruments de recherche. Ce simple document bureautique – éventuellement librement téléchargeable depuis le site web – permettrait d'élaborer des facettes de recherche.

Au-delà de cet exemple simplifié, le nouveau *Référentiel de communicabilité des archives publiques* apporte une réponse efficace¹. Et l'on pourra procéder de même avec les titres déconcaténés d'instruments, la volumétrie (une colonne par support), les domaines, les dates extrêmes, les entités nommées, l'indexation, etc.

La mise en données des descriptions

Il s'agit finalement de passer en douceur d'une description rédigée à une description structurée, facilitant des usages transversaux et massifs grâce à une exploitation entièrement automatisable. Cette orientation n'engendre aucune surcharge de travail, mais requiert une adaptation de nos méthodes : produire simplement des informations tabulées, pour fluidifier la gestion et la recherche. Nul besoin d'attendre une mutation technologique ou une évolution des modèles (EAD, EAC) ! Améliorons la qualité des descriptions dès à présent, à moindre coût et avec des outils simples. Adoptez ces gestes sur les nouvelles entrées, sans consacrer trop d'énergie au passif. Au fil des mois et sans effort notable, vous optimiserez durablement la requêtabilité des archives contemporaines.



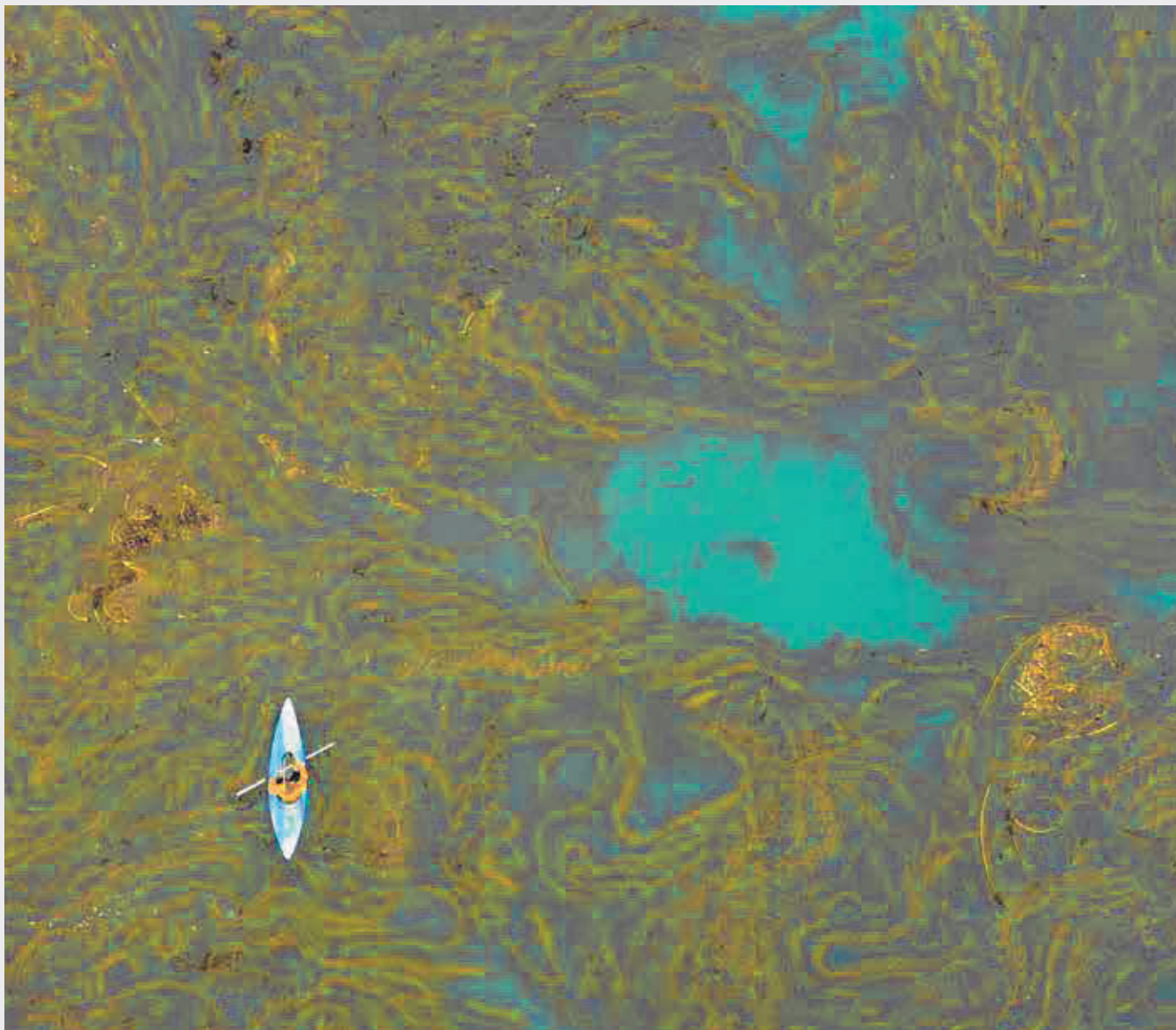
Louis Vignaud

Chef de projet pour l'accès aux ressources numériques
Archives nationales
@louivig

1. data.culture.fr/thesaurus/page/ark:/67717/98b3feb3-744b-4ba3-8381-18ca4a555a4c

Instrument de recherche	Volume (ml)	Nu­mé­ri­sé	Re­pro­duc­tion au­to­ri­sée	Com­mu­ni­ca­ble	Diffu­sible	Réu­ti­li­sa­ble	Com­mu­ni­ca­ble à par­tir de...	Ré­gi­me ju­ri­di­que
FRAN IR 1	10	oui	oui	oui	oui	oui	2012	open data
FRAN IR 3	5	non	non	non	non	non	2035	données à caractère personnel
FRAN IR 4	7	oui	oui	oui	oui	non	2019	droit d'auteur
FRAN IR 5	28	non	non	non	non	non	2072	protocole
FRAN IR 6	17	non	non	non	non	non	2058	archives privées
TOTAL	67							

Tableau de suivi orienté usagers © Louis Vignaud



Conclusion

Ce tour d'horizon est loin de clore le sujet, mais permet de se faire une idée de l'ampleur des questions et des évolutions à venir. Les expériences présentées ici montrent que de nombreux archivistes ont commencé à revoir leurs pratiques et à intégrer ces évolutions de la description et de la diffusion des données dans leur horizon professionnel.

Du côté de la section des archivistes départementaux, le projet « diffusion des instruments de recherche » n'est pas clos : nous allons nous atteler à la préparation du guide de bonnes pratiques pour les sites Internet évoqués dans ce dossier, et partager les conclusions de l'enquête dans une présentation plus complète et plus détaillée.

À suivre...

Coordination : le bureau de la section des archivistes départementaux

